

[Text]

M. Bouchard: Je pense qu'il y a deux grands éléments. Monsieur Gauthier signalait tantôt la possibilité d'une conférence fédérale-provinciale. Elle a ses possibilités et ses limites; elle ne règle pas quelque chose, elle permet de faire ressortir les pour et les contre en termes d'argumentation.

Deuxièmement, elle permet une action beaucoup plus pratique et beaucoup plus directe. J'ai parlé tantôt, et vous l'avez mentionné, du rôle que pourrait jouer le Québec qui possède avec ses institutions, par exemple, Radio-Québec. Il possède pour les minorités francophones, un contenu culturel, linguistique, éducatif qui pourrait être diffusé beaucoup plus à travers le pays tout entier. J'en ai parlé d'ailleurs avec certaines associations de l'Ouest qui se sont montrées intéressées.

Il y a d'autres éléments dans un certain secteur pratique. Dans la partie sur les langues officielles, une partie est statutaire. Dans les ententes signées avec les provinces, il y a des subventions à des organismes provinciaux, soit dans le domaine de la santé ou des services sociaux pour permettre d'améliorer des services bilingues.

Il y a aussi ce type d'intervention qui peut se faire sur le plan global et sur le plan individuel, en tenant compte de l'évolution des provinces. Dans certains cas, comme au Manitoba, les lois sont traduites. L'Ontario est intéressée à le faire également. Dans d'autres provinces, c'est la grande noirceur sur ce point. Et non seulement c'est la grande noirceur mais on ne semble même pas manifester une intention de le faire. Il y a donc une situation différente d'une province à l'autre.

M. Desjardins: Êtes-vous d'accord pour dire que le Québec a plus que jamais un rôle très important à jouer vis-à-vis les communautés minoritaires francophones hors Québec? Je me suis toujours dit que, par le passé, le Québec n'avait pas toujours pris ses responsabilités vis-à-vis ces groupements. Êtes-vous d'accord? Pensez-vous qu'il y a une détermination ou sentez-vous une volonté du gouvernement du Québec à s'ouvrir aux communautés francophones hors Québec?

M. Bouchard: Lorsque M. Johnson était premier ministre, il avait formulé l'intention de faire un rapprochement. À priori, je ne vois pas pourquoi M. Bourassa n'irait pas dans la même direction même si on lui laissera le soin de le dire. Je pense que oui, le Québec doit être très présent, en respectant ce que j'ai cru découvrir: la réalité francophone différente tant à Vancouver, à Edmonton ou à Toronto. Dans une approche globale il est dangereux de ne pas tenir compte de l'aide du Québec.

• 1025

Je suis Québécois moi-même. Je conçois l'importance de la langue et de la culture que je possède. Mais cette pénétration, cette collaboration, si elle se fait, devra tenir compte des différences. Certaines émissions de Radio-Québec sont merveilleuses; mais elles ne cadreraient absolument pas à Saskatoon. Il faut faire attention au caractère d'universalité. C'est ce qui est universel, dans ce que produit le Québec comme manifestation de sa culture, et qui est acceptable pour l'ensemble des francophones du pays, qu'il faut rechercher, d'une part. D'autre part, je pense que le gouvernement est très

[Translation]

Mr. Bouchard: There are two major factors. Mr. Gauthier referred a moment ago to the possibility of a federal-provincial conference. Such a conference has its possibilities and its limitations. It does not solve anything, it only brings out the pros and cons.

Secondly, it provides for much more practical and direct action. I said a moment ago, and you have mentioned it as well, that Quebec might play a role through its institutions, such as *Radio-Québec*. It provides cultural, linguistic and educational content that might be much more widely distributed to francophone minorities throughout the country. I have talked about the possibility with certain associations in the west and they seemed interested.

There are certain practical components. One aspect of official languages is regulated. Agreements signed with the provinces provide for grants to provincial agencies in health or social services to improve their bilingual services.

Interventions may be global or individual, depending on the province's evolution. In some cases, such as in Manitoba, the laws are translated. Ontario is interested in doing likewise. In other provinces, the issue is shrouded in darkness. Not only that, but they do not seem to show any intention of doing so. So, the situation varies from one province to another.

Mr. Desjardins: Would you agree that Quebec has a more important role than ever to play with respect to the French minorities outside Quebec? I have always said that in the past Quebec did not shoulder its responsibilities with respect to these groups. Do you agree? Do you think that the Government of Quebec is more responsive to francophone communities outside Quebec?

Mr. Bouchard: When Mr. Johnson was premier, he stated that he wished to have closer contact. I do not see why Mr. Bourassa would not be willing to go in the same direction, but we shall leave it up to him to say so. I think yes, Quebec must be very present, while bearing in mind what I discovered, namely that francophone reality is different in Vancouver, in Edmonton and in Toronto. It would be foolhardy not to take Quebec's assistance into consideration in any overall approach.

I am myself a Quebecker. I understand the importance of my language and my culture. But that penetration, that cooperation, if it comes to that, will have to take cultural differences into account. Some *Radio-Québec* programs are marvellous but they would not at all suit the Saskatoon viewing public. We must be very careful about what we mean by universal. It is what is universal in Quebec cultural production and what is acceptable to all francophones throughout the country that, on the one hand, we must seek out. On the other hand, I think that the government is very interested in pursuing the discussions. They will be pursued